

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

(Articles R. 211-35 à R. 211-40 du code du tourisme tels que modifiés par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015)

Dénomination de l'entreprise d'assurance : Allianz IARD
Entreprise régie par le Code des Assurances
Société anonyme au capital de 991.967.200 euros
542 110 291 R.C.S. Nanterre

Adresse : Siège social :
1 cours Michelet – CS30051
92076 Paris La Défense Cedex

Représenté par (Nom, prénoms) : M. GAGNAIRE Patrick

Qualité : RESPONSABLE DU CENTRE DE SOLUTIONS CLIENT

Atteste que :

Dénomination de la personne morale
(ou nom et prénoms de la personne physique) : SAS L'ENTRE DEUX

Numéro SIREN : 83442533200014

Adresse : 36 B ROUTE DE MERIGOT
33450 MONTUSSAN

A souscrit un contrat couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle, établi conformément aux articles R. 211-35 à R. 211-40 du code du tourisme tels que modifiés par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015.

La police souscrite porte le n° 58761853

Le contrat est valable du 01 01 2022 au 31 12 2022 et couvre les risques suivants :

Conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue dans l'exercice de son activité d'agence de voyages non spécialisée, avec vente en ligne, sans exploitation ni affrètement de moyens de transport, et sans exploitation d'installations hôtelières ni d'hébergements.

Pour un montant de (en euros)¹ : 1.000.000 euros tous dommages confondus par année d'assurance

Le calcul de ce montant prend en compte l'extension (le cas échéant) du contrat d'assurance aux établissements secondaires (succursales ou points de vente de l'entreprise/l'organisme immatriculé) ou aux associations/organismes sans but lucratif (membres de l'union ou de la fédération immatriculée).

En cas de cessation du contrat, l'entreprise d'assurance est tenue d'en informer, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, la commission quinze jours au moins avant la date de cessation.

Fait à Paris

le 28/12/2021

Signature et cachet obligatoire de l'entreprise d'assurance :



¹ Attention : il ne s'agit pas du montant de la cotisation que vous avez réglée, mais bien du montant garanti par votre entreprise d'assurance.

Société anonyme au capital de 643.054.425 €
540 234 902 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr